



Robert WILTHIEN



*Nationale pour être proche
de vous partout !*



Chers amis adhérents,

Cette lettre mensuelle de Février est, pour moi, une nouvelle occasion de vous tenir strictement informés de tout ce qui fait l'actualité de nos oeuvres mutualistes, la MPN santé et la MBA, Mutuelle bel Air, gestionnaire de nos oeuvres sociales, comme notre centre éponyme.

Nous sortons enfin de cette ravageuse pandémie qui, en plus de faire de malheureuses victimes, a lourdement pesé et pèse encore sur la trésorerie des mutuelles. De tristes sires, au pouvoir, ont cru bon de déclarer que la pandémie faisait faire des économies aux mutuelles...

S'il est vrai que ce COVID et les enfermements et autres contraintes induits nous ont poussés à moins consulter, voire à retarder certains actes chirurgicaux, la bombe à retardement n'a pas attendu pour exploser et consultations et hospitalisations en tous genres ont repris de plus belle, « brulant » ainsi les pseudos économies prétendues par ces irresponsables, assis à la table des ministres. Le plus triste est que ces déclarations irresponsables ont pu faire penser, à certains adhérents peu futés, que leur MUTUELLE s'en mettait plein les poches !

Comme j'aime à l'écrire et à le dire, les dossiers comptables de la MPN sont accessibles à toutes celles et ceux qui font la demande de les consulter. Nous sommes fiers de notre gestion et plus encore de vous en faire la preuve.

Au lendemain de notre prochaine AG (Juin prochain) et comme nous le faisons chaque année, les bilans approuvés par vos délégués seront à votre entière disposition et figureront sur notre site internet, accompagnés bien entendu, des rapports officiels des commissaires aux Comptes.

Leur lecture satisfera votre légitime attente et vous convaincra surtout d'être adhérents d'une bonne et vraie MUTUELLE.

Les élections intermédiaires de délégués de nos deux mutuelles se sont parfaitement déroulées et les nouveaux élus enrichiront nos prochaines réunions, apporteront du sang neuf et nous aideront à parfaire nos orientations, toujours dans le but exclusif de mieux vous SERVIR et de vous AIMER plus encore. Vous trouverez, en pièces jointes à cette lettre mensuelle, la liste des Administrateurs et celle des Délégués de nos deux mutuelles.

Au **SIEGE**, le travail va bon train et nos collaborateurs salariés, fidèles à leur engagement professionnel, font tous les efforts nécessaires à vous satisfaire. Ils sont d'ailleurs nos meilleurs ambassadeurs et nous permettent la réalisation d'adhésions bien utiles à la mutualisation du paiement des charges nombreuses que l'ETAT ne cesse d'augmenter. Nous « tendons le dos » car de nouvelles taxes sont en cours d'étude par le Ministre du budget qui répète, à l'envi, que tout va pour le mieux, oubliant sciemment de nous dire que s'il n'augmentera pas les impôts, il les fera augmenter par des taxes qu'il charge les mutuelles de collecter...

honteuse façon de se décharger et de faire belle figure !

Le montant des prestations servies augmente avec le prix des médicaments et autres soins, les assurés ne savent même plus le prix des médicaments qu'ils vont chercher à la pharmacie ou celui des interventions chirurgicales dont ils sont l'objet.

Le miracle du TIERS PAYANT fait son œuvre et les professionnels de santé se réjouissent de la création de la CARTE VITALE qu'ils ont souhaitée pour, justement, ne plus nous informer des tarifs qu'ils pratiquent.

Un journaliste angevin s'est livré, en Janvier dernier, à une enquête particulière...

Avec une de ses collègues, ils se sont installés à la sortie d'une pharmacie du centre ville de TOURS et ont posé la question suivante aux clients qui sortaient de cette pharmacie très fréquentée.

« connaissez vous le montant du prix des médicaments que vous venez de recueillir » ?

TOUS ont répondu qu'ils n'en avaient aucune idée... Je vous laisse le soin de méditer.

Ces mêmes clients ont pourtant une parfaite connaissance du montant qu'ils versent chaque mois à leur Mutuelle et nombreux sont (encore) ceux, d'entre eux, qui pensent et disent que leur mutuelle coûte cher... Les toubibs et autres labos peuvent se réjouir, ils se cachent, le peuple n'en veut qu'à ses mutuelles, rendues imbécilement coupables..... des monstrueux bénéficiaires que font ceux qui nous mangent la laine sur le dos, ce qu'une belle frange de la population s'évertue à oublier.

A l'évidence, il est plus facile de taper sur le dos du Président et des Administrateurs de sa mutuelle que sur celui de ces gavés qui accumulent des milliards de bénéfice.

Le pire, ces assureurs qui tirent profit de cette ignorance populaire et rivalisent d'ingéniosité pour cueillir toujours plus de clients, de pigeons, qui paieront des cotisations dont une belle partie ira sur le compte bancaire de leurs actionnaires peu scrupuleux et qui prennent surtout soin de la santé de leur fortune !...

J'entends, jusqu'ici, le commentaire de certains, heureusement peu nombreux, qui vont encore dire que je fais de la **politique**, que j'écris hors sujet etc..etc... Je les remercie, d'abord, de m'avoir lu et leur rappelle simplement que les taxes que nous payons à l'ETAT, relèvent de décisions d'hommes **politiques** et que ce sont ces mêmes hommes **politiques** qui écrivent toutes les lois d'orientation, notamment la loi détaillant le financement de la Sécurité sociale. Ce sont eux aussi qui ont décidé de faire payer la taxe COVID par les adhérents des mutuelles, c'est encore eux, les **politiques**, qui font payer aux adhérents des mutuelles la TSA -taxe sur les adhésions-.

Je ne pouvais faire l'économie de ce dernier commentaire, je m'excuse de l'imposer aux plus ouverts d'esprit....

A **BEL AIR** c'est la pleine effervescence depuis un mois déjà. Cette semaine, nous accueillons même des luxembourgeois, enfants de fonctionnaires européens qui privilégient notre accueil.



La météo est belle et les gamins se régalaient, autant à jouer qu'à table où, notre nouveau chef **LOÏC** leur prépare d'excellents petits plats. La relève est donc bien assurée, nos hôtes sont ravis des repas servis. **Patrick** a été de bon conseil et m'a assuré de son entière disposition à se porter à mon « secours » en cas de besoin....

Je ne saurais évoquer notre maison d'accueil d'enfants sans vous rappeler combien il demeure important de la faire connaître. Sa fréquentation dépend de vous et la publicité que vous pouvez en faire participe grandement à son essor. Je vous rappelle l'existence du site dédié et vous re-demande de le donner à toutes vos connaissances. www.centre-belair.fr



Tous les enfants et enseignants qui nous font l'honneur de séjourner à BEL AIR sont intarissables d'éloges et, cerise sur ma satisfaction, le qualificatif de **TRES SATISFAISANT** a été attribué à notre centre par les services sanitaires de l'ETAT.

Pour conclure et en même temps que je vous remercie de m'avoir lu, je porte à votre connaissance l'identité et les coordonnées de notre dernière recrue au service **ADHESIONS**.

Très performante, chaleureuse, dévouée et compétente, **Sabine INFANTE** est chargée de chercher et d'accueillir de nouveaux adhérents.

Voici, ci-dessous, le courrier qu'elle vous adresse...

Je vous prie d'agréer, chers amis, l'assurance de mon cordial et affectueux dévouement

Robert WILTHIEN Président du Groupe MPN

Bonjour, Je suis **Sabine**, votre conseillère mutualiste.

Face à l'inflation, Le Président de la MPN a mis en place une offre exceptionnelle afin de **vous permettre de faire des économies!**

1. Parrainer un ami, un collègue, un membre de votre famille sur un contrat Primum ou Solidum.
2. Bénéficier de **2 mois de gratuité** sur votre cotisation santé pour chaque parrainage.
3. **Chaque filleul profitera également de 2 mois offerts** sur sa cotisation.

Offre valable jusqu'au 15 mars 2023.

Le nombre de parrainages n'est pas limité!!!

Cf la lettre du Président de décembre 2022 sur notre site internet.

Contactez moi directement pour tout devis.

Sabine INFANTE

Conseillère mutualiste

03 88 19 22 46 - 06 42 07 34 01

sabine.infante@mpn-france.com

Mutuelle de la Police Nationale

1, rue de Rosheim

67300 SCHILTIGHEIM

www.e-mpn.fr

www.centre-belair.fr

OFFRE PARRAINAGE 

SANTÉ
2 mois Offerts

Parrainez JUSQU'AU 15 MARS 2023

Un ami, un collègue, un membre de votre famille

2 mois santé Offerts Parrain & Filleul

Votre conseillère mutualiste
Sabine Infante
06 42 07 34 01

* Pour toute souscription d'un contrat Primum ou Solidum



Cher(e)s adhérent(e)s, cher(e)s ami(e)s mutualistes,

Pour certain(e)s d'entre vous, il n'est pas toujours aisé de faire la distinction entre une mutuelle et une complémentaire santé ? En effet, Mutuelle, complémentaire santé, assurance santé signifient parfois, dans les publicités et autres « spams », la même chose.

Et pourtant, elles font référence à des notions différentes et ne doivent pas être confondues.

Mais quelles sont réellement les spécificités de chacune ?

Je vous propose de faire le point...

I) Pourquoi choisir une mutuelle ou une complémentaire santé ?

Souscrire à un contrat de mutuelle ou de complémentaire santé n'est pas obligatoire. Toutefois, il est vivement recommandé de disposer de ce type de contrat pour faire face aux dépenses de santé que l'Assurance maladie ne prend pas ou peu en charge.

Ces remboursements peuvent concerner :

1. Le **ticket modérateur**, c'est-à-dire la somme qui reste à votre charge après règlement de l'Assurance maladie lorsque vous consultez un professionnel de santé ou que vous achetez un médicament qui n'est pas remboursé en totalité

2. Les **dépassements d'honoraires** de médecins ou spécialistes non conventionnés secteur 1

3. Les **médicaments non remboursés** ou les vaccins non obligatoires

Le montant des remboursements de votre mutuelle ou complémentaire santé dépend du contrat de santé que vous avez souscrit.

II) Qu'est-ce qu'une complémentaire santé ou une *ASSURANCE* santé ?

La **complémentaire santé**, aussi appelée « assurance santé », désigne un contrat d'assurance qui complète les remboursements de la Sécurité sociale. En effet, celle-ci ne prend en charge que certains frais médicaux et dépenses de santé, et souvent seulement en partie. Par exemple, en cas de maladie, d'accident ou de maternité.

Les contrats d'assurance santé sont proposés par **3 types d'organismes** :

1. Les **mutuelles**, personnes morales de droit privé à **but non lucratif (ne réalise pas de profits mais des excédents servant les intérêts de ses adhérents)**
2. Les **compagnies d'assurances**, sociétés anonymes de droit privé à but commercial (**rémunère des actionnaires sous forme de dividendes**)
3. Les institutions de prévoyance, sociétés de droit privé à but non lucratif proposent des contrats collectifs d'entreprises, gérés par des partenaires sociaux

III) Qu'est-ce qu'une mutuelle ?

Le terme de mutuelle est couramment utilisé pour désigner un contrat de complémentaire santé. Ce terme désigne en réalité **un type d'organisme « assureur », régi par le code de la Mutualité (livre II) et qui propose des contrats d'assurance santé, de prévoyance ou de retraite complémentaire.**

La mutuelle se définit donc par son statut juridique et son mode de fonctionnement. C'est une société de personnes à but non lucratif qui repose sur un principe de financement solidaire pour mutualiser les risques entre tous ses membres. En souscrivant à un contrat mutualiste, vous devenez un membre participant. À ce titre, vous pouvez élire son Conseil d'Administration, participer à ses Assemblées générales et à ses prises de décisions. Si la mutuelle dégage des **excédents**, ils sont réinvestis dans la structure ou partagés entre ses membres (**adhérents**), et non pas à des actionnaires comme c'est le cas pour les assurances.

IV) Existe-t-il réellement des différences entre mutuelle et complémentaire santé ?

Oui ! Même si vous pouvez souscrire à une complémentaire santé individuelle auprès d'une mutuelle ou d'un assureur privé. La première est gérée par ses adhérents et est fondée sur un principe de solidarité entre eux, la seconde poursuit principalement un but commercial.

Au-delà des garanties et tarifs proposés qu'il convient de comparer avant de souscrire à un contrat de complémentaire santé, le mode de gestion de l'organisme « assureur » peut relever d'un choix qui traduit un engagement de société.

En conclusion, j'espère que les éléments évoqués, ci-dessus, vous permettront d'avoir un avis plus éclairé sur la distinction entre Mutuelle et complémentaires santé. Détail, ô combien important, qui s'avère être peu mis en avant par les acteurs de la santé.

Prenez-soin de vous et de vos proches.

Amitiés mutualistes

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL NATIONAL
Victor TALLAND

RÉFLEXION D'UN DE NOS ADHÉRENTS

QUE NOUS REMERCIONS POUR SON AIMABLE PARTICIPATION À L'ÉDITION DE LA PRÉSENTE LETTRE MENSUELLE

Bonjour mon ami,

Je suis content que tu rouvres notre débat sur un thème essentiel, fondamental, le choix d'un mode de vie. J'ai tenté de t'exposer mon point de vue, sans doute maladroitement. J'ai osé proposer le **partage des richesses**, mais tu m'as dévoilé. Tu as deviné. J'avoue ! Je ne suis pas un « nanti », même si le fisc s'obstine à vouloir me convaincre du contraire. Mes propos ne pouvaient être guidés que par la jalousie. Je ne me rendais pas compte à quel point j'étais un miséreux envieux et indigne, manipulé par des communistes, je te cite, avides « de pouvoir et de richesse » et « qui cherchent à se répandre dans le monde entier » à l'assaut du monde « normal ». Je suis devenu un marxiste, un « parasite » qui porte atteinte à l'intégrité familiale, et surtout un ennemi de la liberté. Pardonne-moi, je ne me rendais pas compte de mon dérapage qui mettait ton monde libre en danger ».

Au fait, de quels communistes parles-tu ? Y a-t-il encore des communistes au pouvoir en Europe ? Combien de régimes communistes dans le monde ? Quatre, cinq ? Sans doute crains-tu surtout le socialisme, un socialisme à l'européenne qui entend faire prévaloir l'intérêt général sur les intérêts particuliers. Peut-être penses-tu davantage encore au communisme chinois qui a une réelle volonté expansionniste et qui est la hantise des américains.

Tu défends le libéralisme avec l'argument majeur qu'il est le seul régime à garantir un monde « normal » et prétendu libre. Tu rappelles la devise « Liberté, égalité, fraternité » que tu feins d'adopter, mais tu n'en retiens que le volet « Liberté »

De quelle liberté parles-tu ? Celle évoquée dans la Marseillaise, celle du Chant des Déportés, celle des Droits de l'Homme, celle de la devise de notre pays ? J'ai peur que la liberté que tu réclames ne soit que la liberté économique, celle d'un libéralisme débridé et mondialiste, celle qui permet à chacun d'entreprendre sans limite, même aux dépens du voisin, celle qui veut s'affranchir du contrôle de l'Etat et de gouvernements qui n'auraient d'autre objectif que de voler les riches, les nantis par une fiscalité abusive. Pour toi, les impôts seraient une spoliation d'inspiration communiste. Pour moi, quel que soit le régime d'un pays, les impôts sont justifiés dès lors qu'ils couvrent les dépenses publiques raisonnables de la société et tentent une juste redistribution des richesses. Je sais, j'en conviens, ce n'est pas la perception (sans jeu de mot) qu'aujourd'hui nous pouvons avoir en France. Avec les gouvernements incompetents et hypocrites que nous traînons et subissons depuis des décennies, les impôts ne remplissent plus leur rôle. Ils semblent ne plus servir qu'à combler l'abyssal déficit public. Ils spolient les classes moyennes, épargnent les plus fortunés et tuent l'économie. L'impôt peut être un bon outil. Mal utilisé il ne peut remplir sa fonction.

Je ne crois pas qu'il soit possible de dissocier les trois termes de notre devise nationale. C'est un bloc qui, s'il est respecté, permet le bien-vivre en société, en harmonie et en paix. La liberté, certes, mais pas sans égalité et pas sans une vraie fraternité entre tous les membres de la grande famille que devrait être une Nation. Je ne nie pas l'intérêt de la liberté d'entreprendre, si elle est exercée dans des limites raisonnables si elle est contrôlée et acceptée par la collectivité. En aucun cas elle ne doit s'opposer au partage, à la solidarité, à la générosité, à la charité.

Tu défends l'héritage même des grosses fortunes. Permetts-moi de te poser une question bien simple. Bernard Arnault, Elon Musk sont parmi les hommes les plus riches du monde. Trouves-tu normal que leurs héritiers puissent profiter de leurs fortunes ? Seraient-ils capables de les gérer ? Les géreront-ils dans l'intérêt de leur pays ? Les auront-ils méritées ? Réponds honnêtement et explique ta position. Je crois que les premiers devoirs d'un parent c'est d'offrir son amour à son enfant, une belle éducation, une instruction solide et de lui mettre le pied à l'étrier. L'argent ne doit pas remplacer l'amour.

Par ailleurs, dans ton scénario catastrophe d'un monde voué au communisme, tu sembles ne distinguer que deux classes sociales : les travailleurs créateurs de richesse et les assistés qui rêvent de voler les premiers et qui, je te cite, « tendent la main pour recevoir la manne des mains bénites du gouvernement ».

Moi, j'ai la conviction que dans toute société, que son régime soit libéral, communiste, dictatorial, autocratique, etc... , coexistent plusieurs classes sociales :

-les rentiers, les milliardaires, les super-riches, représentent 1% de la population mondiale. Ils détiennent le

vrai pouvoir, souvent occulte, celui de l'argent. Il y a toujours confusion entre argent et pouvoir. Ce groupe possède 40% de la richesse mondiale. En France les milliardaires seraient au nombre de 42 ou 43. La moitié d'entre eux ont hérité de leur fortune. Leur richesse a augmenté de 40% entre mars 2020 et avril 2021, pendant que 10 millions de Français vivent sous le seuil de pauvreté.

-La classe intermédiaire, dite aisée ou nantie ou bourgeoise qui peut rêver de bonheur et d'abondance dans une vie épanouissante, en se partageant une bonne part de gâteau. Ils représentent environ 10% de la population et se répartissent 35% de la richesse mondiale. Ils sont nécessaires voire indispensables à la société mais malheureusement ne défendent que rarement la cause de leurs subalternes, trop soucieux de plaire aux grands patrons. Généralement partisans du libéralisme, ils sont peu enclins au partage.

-suit la grande masse des exécutants, les travailleurs salariés, très souvent exploités et dont le premier objectif est simplement de vivre et de faire vivre leurs proches en partageant la petite part ce qui reste du gâteau.

- et enfin les laissés pour compte, les déshérités, les sans-dents, souvent victimes du destin, même si parmi eux se glissent quelques profiteurs ou fainéants. Ils sont condamnés à tendre la main pour ramasser les miettes. Ils se battent pour survivre lorsqu'ils en ont encore la force.

Seules les deux classes intermédiaires sont créatrices de richesse, me semble-t-il. C'est cette richesse, fruit de leur travail, qui doit être partagée entre tous, à chacun selon son mérite, dans une fourchette raisonnable. D'aucuns défendent les rentiers sous le prétexte qu'ils redistribuent le capital en l'investissant et entretiendraient ainsi la machine économique. Certes, le capital est sans doute une nécessité économique, mais pourquoi ne pas mieux le partager par la participation de tous au capital. Il est anormal, injuste et dangereux de concentrer l'essentiel de la richesse dans quelques mains. L'accepter c'est soit de la complicité soit de la résignation, c'est tolérer l'inégalité et l'injustice, c'est rejeter la fraternité, c'est nier les valeurs morales universelles. Si les fractures sociales se multiplient et s'intensifient en France et dans le monde, c'est parce que l'inégalité s'aggrave au lieu de se résorber. Le communisme est peut-être un danger, l'inégalité me semble un risque encore plus élevé de dislocation de la société.

Enfin, pour ouvrir le débat encore plus largement, je pose la question suivante : comment assurerons-nous la répartition des richesses lorsque, demain, les robots et l'intelligence artificielle auront remplacé l'homme dans les ateliers et les bureaux. Même un partage des quelques heures de travail qui resteront aux êtres humains ne garantira pas un emploi et un revenu pour chacun. Obligatoirement, la richesse créée par les machines devra être partagée même avec tous ceux qui auront été rayés du monde du travail et qui ne seront plus productifs.

Accepteras-tu alors, cher ami, l'idée d'un revenu universel ?

ADHÉRENT MPN
C.H



Liste des appartements MAEVA – CLUBHOTEL
Semaines dont la Mutuelle Bel Air est propriétaire
2022/2023



Nationale pour être proche
de vous partout !

LIEU	Gérant de la résidence	Numéro de Logement	Type	Nombre de couchages	Tarifs/sem	Période	Dates de locations et jours	Niveau	loué	Reservation
MERIBEL	CLUB HOTEL LE PEILLON PLACE DU CENTRE 73550 MERIBEL LES ALLUES 04 79 00 54 39	I2C06	ST4	4	443,00 €	2	Samedi 07/01/2023 au 14/01/2023	2 inf		
		I3C05	ST4	4	443,00 €	2	Samedi 07/01/2023 au 14/01/2023	3 inf		
		I3C08	ST4	4	210,00 €	14	Samedi 01/07/2023 au 08/07/2023	3 inf		
		I3C08	ST4	4	247,00 €	14	Samedi 08/07/2023 au 15/07/2023	3 inf		
		I4C07	ST4	4	292,00 €	17	Samedi 12/08/2023 au 19/08/2023	4 inf		
		I4C07	ST4	4	292,00 €	17	Samedi 19/08/2023 au 26/08/2023	4 inf		
SAINT MANDRIER	CLUBHOTEL QUAI SEVERINE 83430 SAINT MANDRIER 04 94 30 46 00	O2B03	ST5	5	382,00 €	4	Dimanche 23/04/2023 au 30/04/2023	2		
		O2B03	ST5	5	382,00 €	4	Dimanche 30/04/2023 au 07/05/2023	2		
		O2B06	ST5	5	382,00 €	4	Dimanche 23/04/2023 au 30/04/2023	2		
		O2B06	ST5	5	382,00 €	4	Dimanche 30/04/2023 au 07/05/2023	2		
		4B09	ST5	5	510,00 €	9	Dimanche 02/07/2023 au 09/07/2023	4		
		4B09	ST5	5	656,00 €	9	Dimanche 09/07/2023 au 16/07/2023	4		
PRAZ DE LYS	CLUBHOTEL LES MOUFLONS 1500 PRAZ DE LYS TANNINGES 04 50 96 52 00	O1C02	ST4	4	394,00 €	11	Dimanche 05/03/2023 au 12/03/2023	1		
		O2C09	ST4	4	394,00 €	11	Samedi 04/03/2023 au 11/03/2023	2		